

Des idées pour nos quartiers

Appel à projet 2020

Règlement

Acteur majeur du logement social, CDC Habitat construit, gère et entretient plus de 134 000 logements en Ile-de-France et dans l'Oise. Organisme à la vocation sociale affirmée, CDC HABITAT entend favoriser l'amélioration du cadre de vie de ses locataires.

La direction interrégionale Ile de France CDC Habitat lance l'appel à projet « Des idées pour nos quartiers », qui vise à soutenir des projets de développement social urbain au sein de ses résidences en quartiers prioritaires de la ville (QPV) et en quartier de veille, en Ile-de-France et dans l'Oise.

1) Quel type de projet ?

Les projets doivent impérativement répondre à ces priorités :

- **concerner un quartier prioritaire et exceptionnellement un quartier de veille**
- **être à destination des locataires et du patrimoine de CDC Habitat**
- **favoriser le mieux vivre ensemble**
- ne pas être déjà subventionné par un dispositif CDC Habitat
- intégrer la participation des habitants

Et concerné uniquement un des **thèmes suivants** :

- **Santé et sport**
- **Fracture numérique**
- **L'habitat pour tous : lutte contre l'isolement**

Les projets devront répondre à une problématique locale à l'échelle d'une résidence, d'un quartier, ou d'un territoire.

Les projets doivent obligatoirement être cofinancés à hauteur minimum de 20% (par une collectivité, une institution, une fondation...). La dotation demandée à CDC HABITAT est comprise entre 2 000€ et 8 000 €. Exceptionnellement, et au regard de la qualité du projet, la dotation pourra être assouplie à la marge.

Une association ayant été lauréate les années précédentes ne peut présenter un projet de nature identique mais peut en présenter un nouveau. Par ailleurs une priorité sera donnée aux associations n'ayant jamais été lauréate de l'appel à projets.

2) Qui peut répondre ?

Cet appel à projet est ouvert aux structures associatives.

Une personne seule ne peut pas répondre à l'appel à projet. Les collectivités locales ne peuvent pas se porter candidates.

3) Comment répondre ?

Le règlement de l'appel à projet et la fiche de candidature sont disponibles sur internet, à l'adresse suivante : **www.cdc-habitat.com** – **page Ile de France**.

Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre bureau d'accueil.

Vous devez envoyer votre dossier complet au plus tard le vendredi 24 avril 2020, par courrier, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : CDC Habitat – Service DSU – Appel à projet 2020 Des idées pour nos quartiers – 33 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS

4) Comment les projets sont sélectionnés ?

Pour être admissible, il faut respecter les articles précédents et remettre un dossier complet. Pour être retenu à l'audition, il est nécessaire de présenter un dossier clair et lisible, de démontrer l'impact du projet pour les locataires et le quartier, et de présenter clairement le budget et les cofinancements.

Les porteurs de projet seront auditionnés le mardi 2 juin par un comité de sélection, composé de différents professionnels de CDC Habitat.

En fonction de la qualité du dossier et du déroulement de l'audition, le comité de sélection choisira les projets et décidera des subventions octroyées par CDC Habitat.
Les résultats seront communiqués par courrier aux porteurs de projet.

5) Le calendrier

Lancement de l'appel à projet : 2 mars 2020

Date limite de dépôt des projets : vendredi 24 avril 2020

Analyse des projets par le comité de sélection : lundi 18 mai 2020

Audition des candidats pré-sélectionnés et choix du comité de sélection : **mardi 2 juin 2020**

Démarrage des projets : à partir du 2 juin 2020 et avant 2021

6) Suivi et évaluation

Les porteurs de projets retenus devront réaliser *a minima* une évaluation de leur projet après leur réalisation et tenir un comité de pilotage en début et en fin de projet. Les dépenses devront être justifiées en vue du versement des subventions.

Pour plus de renseignements sur l'appel à projet ou pour vous aider à élaborer les projets, vous pouvez contacter les chefs de projets DSU :

- Pour Paris et la petite couronne : Stéphanie DELCUPE 01 47 40 52 37 - stephanie.delcupe@cdc-habitat.fr
- L'Essonne et Seine-et-Marne : Stacy SEREMES : 01 55 03 32 16 - stacy.seremes@cdc-habitat.fr
- Val d'Oise Ouest : Anna MARCIANO 01 30 17 33 65 - anna.marciانو@cdc-habitat.fr
- Val d'Oise Est : Sonia BOSPHORE : 01 55 03 33 42 - sonia.bosphore@cdc-habitat.fr
- Yvelines : Julie COUSIN : 06 46 10 08 59 - julie.cousin@cdc-habitat.fr
- Seine-Saint-Denis : Charlène LE LANN : 01 55 03 32 75 - charlene.lelann@cdc-habitat.fr
- Oise : Awa SANE, assistante : 01 55 03 35 42 - awa.sane@cdc-habitat.fr